

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE CHÔMAGE—DEMANDE D'UN EXAMEN
APPROFONDI LORS DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Je voudrais lui demander s'il n'est pas d'avis que la question du chômage devrait être débattue à fond sous l'empire du poste n° 615 des crédits supplémentaires du ministère du Travail à l'égard du programme des travaux d'hiver, lorsque la Chambre en sera saisie vendredi?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai fait cette offre tantôt, qui a été acceptée officieusement par la Chambre, les membres de l'opposition l'ont repoussée et s'y sont opposés. Le gouvernement est disposé à discuter cette affaire n'importe quand et si l'Orateur suppléant est saisi de la question vendredi, je suis sûr qu'on étudiera très attentivement la possibilité d'obtenir le consentement unanime à cette proposition.

M. Argue: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Il n'y a pas eu d'opposition de ce côté-ci de la Chambre. La proposition a obtenu le consentement unanime.

QUESTIONS OUVRIÈRES

ELLIOT-LAKE—CONSULTATIONS SUR LES MESURES
PRISES EN COMMUN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, étant donné que l'Assemblée législative ontarienne a débattu cette question d'urgence hier, j'aimerais savoir si le premier ministre est prêt à conférer avec le gouvernement de cette province en vue de déterminer quelles mesures il y aurait lieu de prendre en commun pour résoudre le grave problème du chômage à Elliot-Lake.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, lorsqu'une décision aura été arrêtée à ce sujet, elle sera annoncée à la Chambre.

LE CHÔMAGE—DEMANDE DES DONNÉES STATISTIQUES
LES PLUS RÉCENTES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question ayant trait au communiqué émis par le ministre du Travail et le ministre du Commerce sur le chômage au Canada. Le ministre peut-il nous donner les derniers chiffres relatifs aux requérants sans emploi après le 21 janvier?

[M. l'Orateur.]

Le chiffre donné à la dernière page de ce communiqué, dans le tableau n° 1, est de 755,000 requérants au 14 janvier. Le ministre nous avait déjà indiqué celui de 774,000 au 21 janvier. Nous donnera-t-il le chiffre le plus récent des chômeurs qui se cherchent du travail?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le 28 janvier 1960, les requérants non placés, pas juste les chômeurs se cherchant du travail...

L'hon. M. Martin: C'est ce qu'ils sont.

L'hon. M. Starr: ...étaient au nombre de 786,294.

L'hon. M. Martin: Ils augmentent sans cesse.

DEMANDE DE DONNER UNE EXISTENCE EFFECTIVE
À LA LOI SUR L'AIDE AUX AMÉLIORATIONS
MUNICIPALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Le gouvernement se rend-il compte du lourd fardeau financier que le programme de travaux d'hiver impose aux municipalités canadiennes et, dans le cas de l'affirmative, le gouvernement du Canada songe-t-il à la possibilité de remettre en vigueur la loi sur l'aide aux améliorations municipales afin que les municipalités puissent tirer pleinement parti du programme de travaux d'hiver?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, les municipalités ne nous ont formulé aucune plainte dans le sens des observations que fait l'honorable député de Burnaby-Coquitlam. Assurément, à mon sens, il faudrait discuter cette affaire lorsque la Chambre sera saisie du programme d'encouragement aux municipalités.

M. Regier: Le ministre veut-il dire qu'aucune municipalité ne s'est plainte des difficultés qu'elle éprouve à trouver les capitaux nécessaires pour pouvoir profiter pleinement de ce programme?

L'hon. M. Starr: J'ai dit qu'il s'agissait de l'honorable député de Skeena. Je regrette, il s'agissait de l'honorable député de Burnaby-Coquitlam. La réponse est: non, pas à l'égard de ce programme. (*Exclamations*)

M. M. W. Martin (Timmins): Je voudrais poser une question au ministre du Travail au sujet de la réponse surprenante qu'il a faite à l'honorable député de Burnaby-Coquitlam. Le ministre n'était-il pas là lorsque j'ai pris la parole lors de l'étude du crédit relatif au programme de travaux d'hiver et que j'ai communiqué la plainte du conseil municipal de Timmins à propos de ce programme?